

Séance de Conseil Municipal du 18 décembre 2012

Réuni en séance publique le 18 décembre 2012 à 20 h 30 sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Patrick ROBINEAU - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED.

Le Conseil Municipal :

- accepte la modification des statuts du Syndicat des Cavités Souterraines.
- procède à l'inscription au P.D.I.P.R de deux chemins communaux.
- accorde une subvention de 250 € à l'Association de Parents d'Elèves de Continvoir-Gizeux.
- accepte le devis de M. Francis Bodin pour la fabrication et la pose de 2 portes de grange à la boulangerie (montant TTC 3 187.53 €).
- accepte le principe du transfert de l'agence postale dans l'aile de la Mairie et décide de faire une demande de subvention au titre de la DETR 2013.
- accepte le devis de Carole Réveillé pour la confection du bulletin municipal (2 070 € TTC).
- finalise le projet de columbarium et de jardin du souvenir au cimetière.
- refuse une demande d'effacement de dette présentée par les services sociaux pour un habitant de la commune.
- accepte le nouveau calcul des participations communales au Syndicat de l'Authion.
- décide de ne pas participer au « risque maintien de salaire » souscrit par les agents communaux.
- dresse la liste des élus intéressés par la visite de la tranche en déconstruction de la centrale d'Avoine.
- nomme ses 2 délégués à la commission « police municipale » de la Communauté de Communes : Thierry BEAUPIED et Géraud de LAFFON.
- est informé de l'installation à compter du 2 janvier de Mme Sylvie ROY en tant qu'infirmière DE à domicile.